



# Municipalité du canton de Godmanchester

## OFFRE D'EMPLOI

### Inspecteur municipal en bâtiments et cours d'eau

Sous l'autorité de la directrice générale, le titulaire sera appelé à effectuer les tâches suivantes:

- Appliquer les règlements et les lois qui régissent la municipalité;
- Répondre aux demandes de renseignements et de services;
- Participer à la rédaction et à la mise à jour de la réglementation;
- Accueillir et assister les requérants et promoteurs dans l'élaboration de leur demande ;
- S'assurer de l'application et du respect des règlements municipaux et d'urbanisme, incluant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ainsi que de toutes lois ou tous règlements applicables;
- Appliquer le règlement Q-2, r.22 sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, ainsi que les règlements sur les nuisances publiques ;
- Procéder à l'étude et à l'analyse des demandes de permis, émettre tout permis et certificat d'autorisation conformément aux lois et règlements en vigueur ;
- Travailler en étroite collaboration avec les professionnels et les divers intervenants aux dossiers;
- Effectuer des visites d'inspections et émettre des avis de non-conformité, lorsque requis;
- Assurer le suivi des plaintes et requêtes ;
- Coordonner la tenue des réunions du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), y assister et dresser les procès-verbaux;
- Effectuer toute autre tâche relié à l'emploi;
- Voir à l'application de la Loi sur les compétences municipales en matière de cours d'eau ainsi que des règlements adoptés par la MRC en cette matière;
- Analyser les dossiers et les plaintes;
- Préparer les divers rapports dont ceux déposés au Conseil;
- Effectuer toute autre tâche demandée par son supérieur immédiat ou son substitut.

### Compétences recherchées

- Détenir un diplôme d'études collégial ou universitaire en lien avec le poste;
- Minimum d'une (1) année d'expérience directement en lien avec le poste;
- Bonne connaissance des lois et règlements applicables dans le domaine de l'urbanisme, de la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec (LPTAQ), du Q2,r.8, du Code de construction du Québec et de la Loi sur les compétences municipales;
- Bonnes aptitudes pour la planification et l'organisation du travail;
- Faire preuve d'habiletés relationnelles, de diplomatie, d'écoute et de courtoisie;
- Avoir à cœur le service aux citoyens;
- Faire preuve d'autonomie;
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais parlé et écrit;
- Détenir un permis de conduire valide et être en mesure d'utiliser son propre véhicule pour les déplacements;
- Posséder de l'expérience dans le domaine municipal ainsi que la connaissance des logiciels de PG Solutions constituent des atouts.

Rémunération : En fonction de l'expérience et des qualifications  
Horaire de travail : Poste de 3 jours - 24 heures par semaine

La forme masculine n'est utilisée sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le contenu.

Le conseil municipal ne s'engage à retenir aucune des personnes qui auront postulées. Seuls les candidats retenus seront convoqués en entrevue.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, en indiquant le titre du poste, avant le 27 juin 2022, à l'attention de :

Madame Elaine Duhème, directrice générale

Poste : **Inspecteur municipal en bâtiments et cours d'eau**

2282 Chemin Ridge, Godmanchester, Québec, J0S 1H0

Ou par courriel à l'adresse suivante: [dg@godmanchester.ca](mailto:dg@godmanchester.ca)

Ou par télécopieur au 450-264-9749